

Des TMS à l'ensemble des risques

En mai dernier, les colloques de l'ASSTSAS ont mis en perspective la problématique des troubles musculosquelettiques (TMS). Stratégies inspirantes en prévention, projets d'autofinancement, tendances en matière de déplacement de clients, le programme de la journée a atteint sa cible : outiller les gestionnaires et les travailleurs pour réduire les TMS.

De nombreux risques à la SST

Malgré les efforts déployés par les établissements depuis de plusieurs années, le nombre de lésions professionnelles ne diminue pas. Imaginons la situation si aucun geste en prévention n'était posé ! Il est important de poursuivre le travail.

Tous risques confondus, parmi les 300 000 travailleurs du secteur, on compte 12 600 lésions avec perte de temps en 2014. Ce chiffre se traduit par près de 860 000 jours d'indemnités de remplacement du revenu, soit l'équivalent de 3 900 travailleurs à temps complet absents chaque jour ! Ajoutons les personnes absentes pour maladies, retraits préventifs ou autres motifs, c'est un nombre important de travailleurs absents dans les établissements, ce qui alourdit la tâche.

Dans sa planification 2017-2019, la CNESST a annoncé la présence accrue de ses inspecteurs dans les établissements du secteur. Trois priorités de prévention sont fixées : les TMS, les chutes de même niveau et la violence au travail. Le mot d'ordre est lancé : mobilisons nos troupes et collaborons à débusquer ces dangers. Ensemble, faisons preuve de créativité et de *leadership* pour prévenir les risques à la source !

Notre équipe possède l'expertise pour soutenir vos démarches de prévention, que ce soit par nos interventions de conseil, nos formations ou nos publications.

Nos colloques sont des moments forts pour faire le point, avec vous, sur les enjeux rencontrés par vos intervenants en SST.

L'ASSTSAS, votre partenaire expert

Notre équipe possède l'expertise pour soutenir vos démarches de prévention, que ce soit par nos interventions de conseil, nos formations ou nos publications. De plus, nos colloques sont des moments forts pour faire le point, avec vous, sur les enjeux rencontrés par vos intervenants en SST. Les TMS en 2017, la violence au travail en 2016, les conditions gagnantes de la prévention en SST lors de changements organisationnels majeurs en 2015.

Le colloque de 2018 sera consacré à développer des habiletés pour déterminer les risques dans vos milieux de travail. Nous vous convierons à une visite guidée de la dangerosité de situations de travail représentatives de la diversité des missions et des services rendus dans un CISSS, un CIUSSS, une résidence privée pour aînés, une ressource intermédiaire ou un centre jeunesse. Des informations suivront au cours de l'automne.

En 2018, nous saluerons aussi les lauréats de la 10^e édition du concours *Pleins feux*. L'ASSTSAS est à la recherche des *leaders* en SST sélectionnés pour leurs réalisations, leur implication et leur énergie en prévention dans leur établissement. Voyez les détails du concours sur notre site Internet et soumettez la candidature de vos *leaders* avant le 12 janvier 2018.

Quelles que soient les situations de travail, nos conseillers vous offrent leur assistance personnalisée pour l'analyse de vos besoins, l'organisation de votre comité paritaire de SST et la mise en œuvre de vos démarches dans les différents milieux de travail. Contactez-les ! ■

RÉFÉRENCE

Les actes des colloques et les détails du concours *Pleins feux* sont disponibles sur Internet (asstsas.qc.ca/evenements).



Éric Bonneau
coprésident patronal



Guy Laurion
coprésident syndical



Diane Parent
directrice générale
dparent@asstsas.qc.ca